

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS 2022

NOM..... PRENOM..... N°Adhérent.....

Nom de votre logiciel comptable : Est-il agréé FEC ?.....

Nom de votre cabinet comptable (si concerné)

- ⇒ Avez-vous cessé votre activité en 2022 ? non oui ⇒ Si oui à quelle date ?
- ⇒ Avez-vous fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2022 ? non oui ⇒ Si oui merci d'envoyer une copie de la notification
- ⇒ Exercez-vous une activité salariée par ailleurs ? non oui ⇒ Si oui reportez le montant des salaires nets perçus de l'année page 2 de la 2035
- ⇒ Exercez-vous une activité soumise à TVA ? non oui ⇒ Si oui merci de remplir le volet « TVA »

Gains et pertes diverses

Détail des gains divers	Total ligne 6
Détail des pertes diverses	Total ligne 32

Charges sociales personnelles obligatoires URSSAF - Retraite - Maladie

1/ URSSAF PAYE		REPARTITION URSSAF	
Provisionnelle 2022 (Annexe 2)	montant =	Dont CSG déductible	Total ligne 14
Régularisation 2021 (Annexe 1)	montant > 0 =	Dont CSG non déductible en prélèvement personnel...
	montant < 0 =	Dont Allocations familiales (a).....
		Dont CFP/CURPS.....
		Dont maladie..(b).....
Total payé en 2022 =	Total répartition =

Attention ! Pour ventiler votre URSSAF 2022, vous devez tenir compte du document recto/verso Annexe 1 - Annexe 2. Ne pas tenir compte de l'attestation URSSAF "Part déductible CSG"

3/ RETRAITE : CARMF / CARCDSF / CIPAV / CARPIMKO Total payé en 2022 =.....(c)

Vérifiez que (a) +(b) +(c) =	Total ligne 25 BT
---	--------------------------

Charges sociales personnelles facultatives* Cotisations cadre BU de la 2035 (contrats Madelin)

Montants : Retraite.....PER.....	Total ligne 25 BU BZ
Montants : Prévoyance.....Indemnités journalières	

* Dans la limite des plafonds autorisés. Aide au calcul : consulter votre espace privé sur le site agamy78.net

Frais de réception et de congrès

Frais de réception	Secteur 1 option choisie : <input type="checkbox"/> Frais réels ligne 26 <input type="checkbox"/> 2 % ligne 43	Total ligne 26
Secteur 2 ou secteur 1 si frais réels : Justificatifs avec noms des bénéficiaires <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		

Frais de Voiture Ligne 23

Détermination du kilométrage professionnel :

Distance domicile-cabinet	Kms	Fois x	x Jours	x Semaines =
		Visites x		Kms =
Hôpitaux Formation Congrès		Kms x		Déplacements =
Banque Comptable Ordre	à détailler	Kms x		Déplacements =
				Nombre total de kms =

Option choisie pour l'année entière et pour tous les véhicules : Forfait kilométrique

Frais réels

	Voiture 1	Voiture 2	Voiture 3
Inscrit à l'actif	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Marque			
Nbre CV			
Kms totaux 2022			
Kms professionnels			
% professionnel			

Pour les frais réels :

	Voiture 1	Voiture 2	Voiture 3
Propriétaire depuis le			
Valeur à l'achat			
Taux d'émission CO2 (voir V7 sur carte grise)			

Véhicule en location	LOA <input type="checkbox"/> Leasing <input type="checkbox"/> Crédit-bail <input type="checkbox"/>	LOA <input type="checkbox"/> Leasing <input type="checkbox"/> Crédit-bail <input type="checkbox"/>	LOA <input type="checkbox"/> Leasing <input type="checkbox"/> Crédit-bail <input type="checkbox"/>
Date début			
Durée			
Valeur véhicule			
Loyer mensuel			
Valeur rachat en fin de contrat			
Frais carburant	Frais réels <input type="checkbox"/> Barème Carb. <input type="checkbox"/>	Frais réels <input type="checkbox"/> Barème Carb. <input type="checkbox"/>	Frais réels <input type="checkbox"/> Barème Carb. <input type="checkbox"/>

Montant des frais réels

Part professionnelle uniquement ou totalité et réintégration ligne 36 de la part privée

Détail des frais déduits	Voiture 1	Voiture 2	Voiture 3
Essence			
Entretien-Réparations			
Garage			
Assurance			
Intérêts d'achat			
Loyers			
TOTAL			

Réintégrations ligne 36

Voitures en cas de déduction des frais réels vous devez calculer une part somptuaire (en fonction du taux d'émission de CO2).

	Voiture 1	Voiture 2
Part somptuaire de l'amortissement ou du leasing (valeur véhicule – seuil applicable)/Nb années leasing ou amort.		
Part privée des frais (Total frais déduits – part somptuaire si location) x % privé		
Part privée de l'amortissement (amort. annuel – part somptuaire) x % privé		
TOTAL		

Part privée d'utilisation des locaux =

2/3 cotisation AGAMY (uniquement si recettes inférieures à 72600 €) =

Part privée des frais financiers =

Porter ce montant en crédit d'impôt sur la 2042 C PRO
Autre(s) =

Total ligne 36

Zone Franche Urbaine

Exercez-vous une activité en Zone Franche Urbaine ? non oui si oui date de début :

Montant des recettes réalisées dans cette ZFU =